



COMMUNE DE
VAL DE BAGES

2025 RAPPORT D'ACTIVITÉ



2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ

VAL DE BAGNES

SOMMAIRE

LE MOT DU PRÉSIDENT	
Un début de législature sur de bons rails	7
AUTORITÉS COMMUNALES	
Élus, commissions et participations	9
NOS ÉQUIPES	
Une administration en mouvement	13
STATISTIQUES	
Chiffres clés de l'année	17
FOCUS – DANGERS NATURELS	
Chronique du Fregnoley	21
Protection contre les avalanches à Lourtier	23
FOCUS – ALTIS	
Itinéraire d'un assainissement nécessaire	25
PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2025-2028	
Plusieurs projets sur la rampe de lancement	29
Les 6 axes et leurs objectifs	33
COMPTES 2025	
Synthèse financière et faits marquants	35
Indicateurs et chiffres	36
NOS ÉVÉNEMENTS	
Fédérer, mettre en relation et soutenir	39
NOUS Y ÉTIONS	
L'administration hors les murs	43
NOTRE COMMUNICATION	
Informier et renforcer les liens	47
Canaux de communication	49
Échos médiatiques	50
NOS ENGAGEMENTS	
Qualité et durabilité en actes	53
Nos labels	55



LE MOT DU PRÉSIDENT

UN DÉBUT DE LÉGISLATURE SUR DE BONS RAILS



L'année 2025 aura été particulièrement marquante pour la Commune de Val de Bagnes. En cette première année de nouvelle législature, elle a vu un Conseil municipal largement renouvelé prendre progressivement ses marques. Avec cinq nouveaux collègues, chacun a su trouver sa place dans un environnement où les attentes et les projets sont nombreux.

Je me réjouis de l'engagement rapide des conseillères et conseillers dans leur dicastère, soutenus par des cadres de l'administration qui assurent, avec professionnalisme, la continuité des missions et la mise en œuvre des décisions politiques. Le travail de cocréation du programme de législature nous a permis de définir une vision commune et des priorités claires.

Avec le recul, je constate que ce Conseil avance sur de bons rails, malgré un contexte mouvementé en 2025. Je pense notamment à la gestion du Fregnoley et à ses nouvelles laves torrentielles, ainsi qu'à la situation

d'Altis. Ces dossiers ont fortement mobilisé nos services et, parfois, ralenti d'autres projets. Mais ils ont aussi démontré notre capacité à faire face et à agir avec responsabilité.

Dans cette perspective, il est essentiel de garder le cap: concilier développement et pérennité, répondre aux besoins d'aujourd'hui tout en préparant l'avenir. Cela passe par l'écoute, le dialogue et un sens partagé de l'intérêt général.

Je remercie chaleureusement l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, ainsi que toutes les forces vives de la commune, pour leur engagement. C'est ensemble que nous continuerons à faire avancer Val de Bagnes.

Fabien Sauthier

Président de la Commune de Val de Bagnes



AUTORITÉS COMMUNALES

ÉLUS, COMMISSIONS ET PARTICIPATIONS

Un nouveau Conseil municipal a entamé la législature 2025-2028. Il est désormais composé de 5 membres du Centre, 2 membres du PLR, 1 membre de l'UDC et 1 membre d'Entremont Autrement. Les 60 sièges du Conseil général ont également été renouvelés.

CONSEIL MUNICIPAL



Fabien Sauthier

Président

Administration générale (AG)

Parti: Le Centre



Anne-Michèle Lack

Vice-présidente

Jeunesse, formation
et cohésion sociale (JFC)

Parti: PLR



Pierre-Yves Gay

Conseiller communal

Aménagement du territoire,
construction et mobilité (ATCM)

Parti: PLR



Valérie Guigoz

Conseillère communale

Travaux publics
et environnement (TPE)

Parti: Mouvement
Entremont Autrement



Bruno Moulin

Conseiller communal

Sécurité et santé publiques (SSP)

Parti: Le Centre



Malvine Moulin

Conseillère communale

Culture, tourisme et sport (CTS)

Parti: Le Centre



Mélanie Mento

Conseillère communale

Finances et gestion (FG)

Parti: Le Centre



Jean-Daniel Troillet

Conseiller communal

Contributions, social,
population, cadastre (CSPC)

Parti: UDC et Indépendants



François Veuthey

Conseiller communal

Bâtiment, bourgeoisie
et agriculture (BBA)

Parti: Le Centre

COMMISSIONS COMMUNALES

Dicastère	Présidence	Vice-présidence	Membres	Direction opérationnelle
Secrétariat général – Délégués	Fabien Sauthier	–	Pierre-Martin Moulin Antoine Schaller Marie-Luce Duroux-Barman Maarten van Geest	–
Administration générale	Fabien Sauthier	Anne-Michèle Lack	Présence sur demande	Grégory Thurre
Finances et gestion	Mélanie Mento	François Veuthey	Anne-Michèle Lack	Jérôme Maret
Aménagement du territoire, constructions et mobilité	Pierre-Yves Gay	Mélanie Mento	Bruno Moulin	Cédric Felley
Contributions, social, population et cadastre	Jean-Daniel Troillet	Malvine Moulin	François Veuthey	Alexandre Gordio
Travaux publics et environnement	Valérie Guigoz	Pierre-Yves Gay	Jean-Daniel Troillet	Jean-Christophe Bessard
Sécurité et santé publiques	Bruno Moulin	Jean-Daniel Troillet	Mélanie Mento	Louis-Ernest Sidoli
Jeunesse, formation et cohésion sociale	Anne-Michèle Lack	Bruno Moulin	Malvine Moulin	Matthieu Moulin
Culture, tourisme et sport	Malvine Moulin	Valérie Guigoz	Pierre-Yves Gay	Bertrand Deslarzes
Bâtiments, bourgeoisie et agriculture	François Veuthey	Anne-Michèle Lack	Valérie Guigoz	Alain Müri
Énergie	Fabien Sauthier	Mélanie Mento	François Veuthey	–

CONSEIL GÉNÉRAL

Le Conseil général de Val de Bagnes compte 60 membres.

Bureau

Président: Julien Vaudan
Vice-président: Guillaume Amos
Secrétaire: Émilie Vaudan
Scrutatrice: Marie Oreiller
Scrutateur: Christophe Vaudan

Répartition politique

- **Le Centre** – 31 membres
- **PLR Val de Bagnes** – 15 membres
- **Entremont Autrement** – 7 membres
- **UDC et Indépendants** – 7 membres



Conseillers généraux

Armand Alter	Fanny Fellay	Marie Oreiller
Guillaume Amos	Sébastien Fellay	Benjamin Pasche
Samuel Amos	Olivier Filliez	Colette Pembe Tornay
Cédric Besse	Romain Fournier	Julian Perraudin
Myriam Bouverat	Alain Frossard	Pauline Picchio
Pierre-Henri Bovsovers	Christophe Gaillard	Gaëtan Rossier
Marcus Bratter	Pierre-André Gard	Stéphane Roserens
Célien Bruchez	Jan Jelinek	Lionel Saillen
Sari Bruchez	Thierry Joris	Ludovic Sauthier
Patrice Bürcher	Stève Léger	Malko Schraner
Fabien Carron	Marie-Gabrielle Luisier	Cédric Terrettaz
Michel Carron	Gérald Maret	Mathieu Tissières
Célia Chevrier	Valérie Maret	Emmanuel Troillet
Anthony Corthay	Sacha Martin	Christophe Vaudan
Anne-Claude Corthay Durrer	Alexis Melly	Émily Vaudan
Leyla Daragon	Alain Michellod	Fanny Vaudan
Baptiste Darbellay	Patrick Michellod	Julien Vaudan
Gabriel Délitroz	Olivier Moser	Simon Vaudan
Sophie Deslarzes	Nathalie Moulin-Bochud	
Sarah Farquet	Christine Oakman Rossier	

Justice**Juge de commune:** Barbara Deléglise**Vice-juge de commune:** Romain Joris**PARTICIPATIONS COMMUNALES À L'ACTIONNARIAT DE SOCIÉTÉS DE LA RÉGION**

Société	Participation communale
Altis Groupe SA	25 %
BlueArk Entremont SA [Altis]	66 %
Ciges SA	10 %
EVB Énergie Val de Bagnes SA [Altis]	100 %
FMV SA [Forces motrices valaisannes]	3,10 %
Forces motrices de Mauvoisin SA	2,50 %
Forces motrices Martigny-Bourg [FMMB]	1,64 %
Gecal SA [Altis]	85 %
Mayens-de-Bruson Promotion SA	100 %
Sateldranse SA	80 %
Sedre SA	82 %
Sogesa SA	50 %
TéléSion SA	5 %
Téléverbier SA	24,72 %
Tunnel du Grand-St-Bernard SA	—
Verbier Tourisme SA	49 %

➤ Plus d'informations
sont disponibles sur le site
internet de la Commune:
www.valdebagnes.ch





NOS ÉQUIPES

UNE ADMINISTRATION EN MOUVEMENT

Forte d'un secrétariat général, de deux délégués et de neuf dicastères, l'Administration communale a connu quelques changements au sein de son organisation. Le dicastère Administration générale a été réhabilité afin de rééquilibrer les missions du secrétariat général. Quatre nouveaux directeurs opérationnels sont entrés en fonction. Le nombre de collaborateurs, 446 en 2025, reste relativement stable.

RÉHABILITATION DU DICASTÈRE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le Conseil municipal a décidé d'adapter l'organigramme pour davantage d'efficacité. De nombreux services support étaient sous la responsabilité directe du secrétaire général.

La chancellerie, le management de la qualité, le responsable juridique, l'informatique et les achats centralisés sont désormais regroupés sous l'enseigne de l'Administration générale, qui existait en 2021 au moment de la fusion.

Cette nouvelle organisation permet au secrétariat général de se concentrer sur ses missions essentielles (soutien aux autorités communales, direction opérationnelle, communication, ressources humaines).

STABILITÉ DANS LES ENGAGEMENTS ET DÉPARTS

En 2025, 43 collaborateurs ont été engagés [32,97 EPT] et 33 ont quitté l'administration communale. Un chiffre stable par rapport aux années précédentes, tout comme le taux de turn-over, qui s'élève à 11,52 % [11,08 % en 2024]. Le Service Jeunesse, formation et cohésion sociale enregistre le recrutement le plus important. La hausse de fréquentation des structures d'accueil et la création d'une nurserie supplémentaire expliquent un besoin accru en ressources humaines.

Parmi les départs, 3 personnes ont pris leur préretraite et 6 personnes leur retraite AVS.

Entreprise formatrice engagée, la Commune de Val de Bagnes a accueilli 8 nouveaux apprentis et étudiants stagiaires.

Enfin, 6 jeunes ont achevé leur formation avec succès : Lisa Dumoulin – Diplôme ES d'éducatrice de l'enfance

Kristen Farquet – CFC d'assistante socio-éducative [ASE]
Fiona Ferrari – CFC d'employée de commerce
Thaïs Locher – Formation ES d'éducatrice de l'enfance
Jessica Pellissier – CFC d'employée de commerce
Léa Salamin – Certificat de maturité travail social

FORMATION CONTINUE : UNE PRATIQUE BIEN ANCRÉE

Après une nette augmentation pendant plusieurs années, le nombre d'heures de formation plafonne désormais autour des 9000 heures par année. Cela correspond à une moyenne de trois jours par collaborateur et un investissement total de 350 000 francs. Tous les dicastères saisissent cette possibilité de se perfectionner. En 2025, 12 personnes ont terminé avec succès une longue formation certifiante et pas moins de 17 cours ont été organisés à l'interne sur différents thèmes (management, informatique, sécurité, etc.).

OFFICE DE LA POPULATION : RÉORGANISATION DES GUICHETS

Assurer des prestations de qualité et adapter la disponibilité à la demande : ces objectifs ont guidé la réorganisation de l'Office de la population et du Service des contributions. Depuis le 1^{er} novembre 2025, les services pour la vallée sont essentiellement concentrés au bureau du Châble (place Centrale), avec des horaires prolongés : tous les jours de 8h à 11h30 et le lundi après-midi de 13h30 à 19h (fermeture à 17h les veilles de fêtes). À Verbier, l'ouverture est assurée tous les après-midis de la semaine, avec une prolongation en soirée le mercredi. À Vollèges, le guichet communal ferme ses portes. Les locaux sont désormais occupés par les Travaux publics.

CHANGEMENTS À LA TÊTE DE QUATRE DICASTÈRES



Administration générale: Grégory Thurre

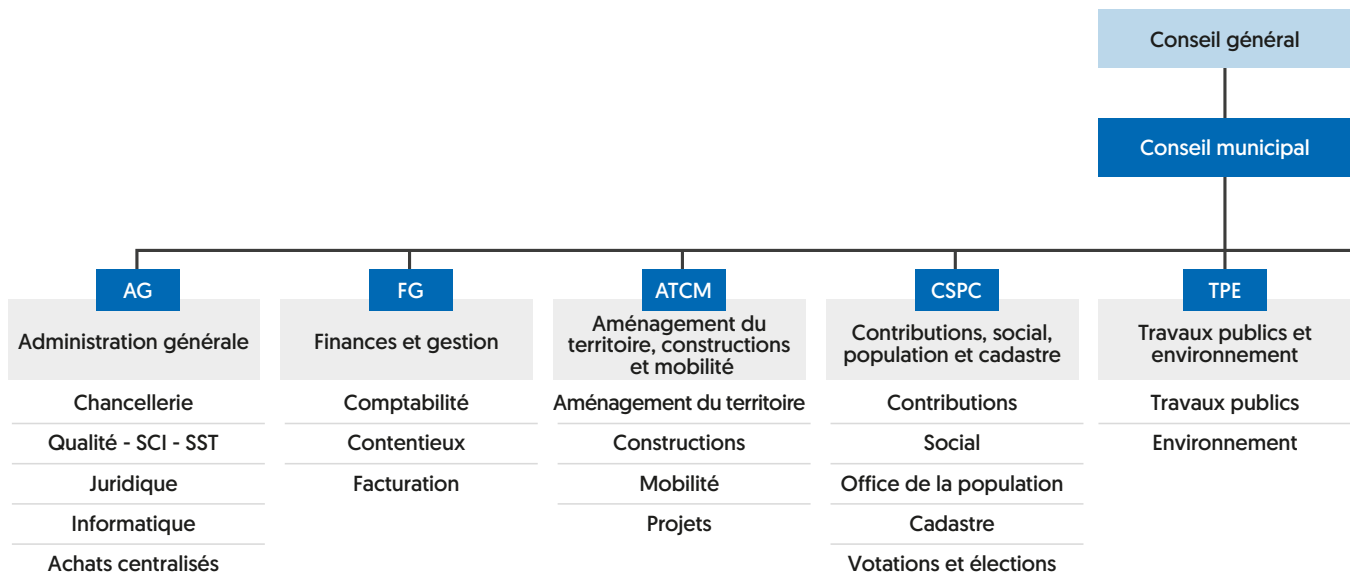
Depuis le 1^{er} mai 2025, Grégory Thurre a pris les rênes de l'Administration générale, avec la responsabilité de plusieurs sections: la chancellerie, le service juridique, l'informatique, la qualité [système de contrôle interne/santé et sécurité au travail] et les achats centralisés. Ce spécialiste de l'administration publique a œuvré pendant plus de vingt ans au sein de la Commune de Sailon, où il a dirigé plusieurs services et mené de nombreux projets.



Aménagement du territoire, constructions et mobilité: Cédric Felley

Cédric Felley, chef de la section des constructions et architecte communal depuis 2019, a été promu à la tête du dicastère Aménagement du territoire, constructions et mobilité pour succéder à Guillaume Colin. Depuis le 1^{er} juin 2025, il conduit une équipe organisée en quatre secteurs d'activité [constructions, aménagement du territoire, mobilité, projets de développement]. Avant d'être engagé par Val de Bagnes, le Vollégard était chef de service auprès de la Commune d'Aigle.

ORGANIGRAMME





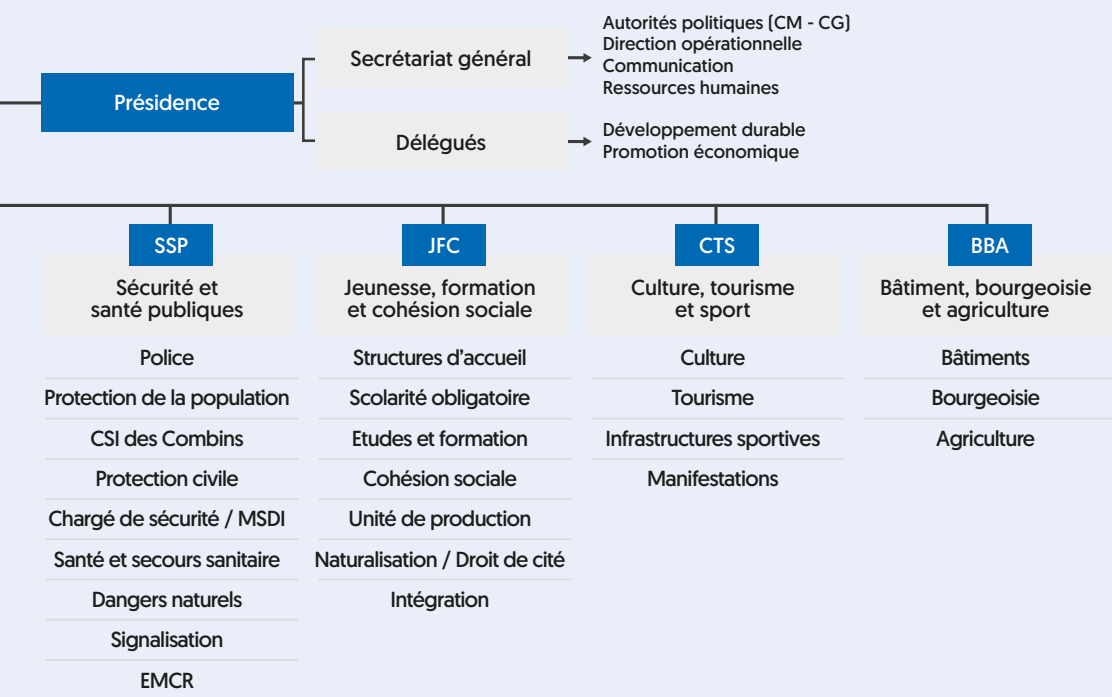
Finances et gestion: Vanessa Venceslau

Vanessa Venceslau conduit le dicastère «Finances et gestion» depuis le 1^{er} décembre 2025, dans la perspective du départ en préretraite de Jérôme Maret. Experte-comptable diplômée et titulaire d'un master HEC, Vanessa Venceslau a dirigé durant quinze ans le département audit d'une fiduciaire vaudoise.



Travaux publics et environnement: Constance Jaillet

Le changement de direction opérationnelle du dicastère «Travaux publics et environnement» s'est préparé dès l'automne 2025. Constance Jaillet a été nommée pour succéder à Jean-Christophe Bessard, qui a fait valoir son droit à la préretraite à partir de février 2026. Ingénieure hydraulique, elle bénéficie d'une vingtaine d'années d'expérience en gestion des dangers naturels et management des grands projets d'infrastructure en Suisse et à l'étranger.



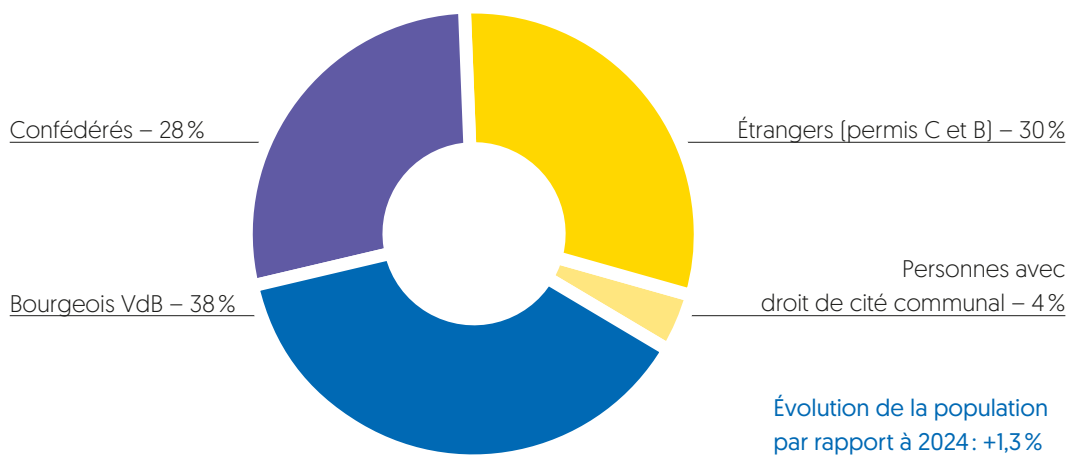


STATISTIQUES

CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE

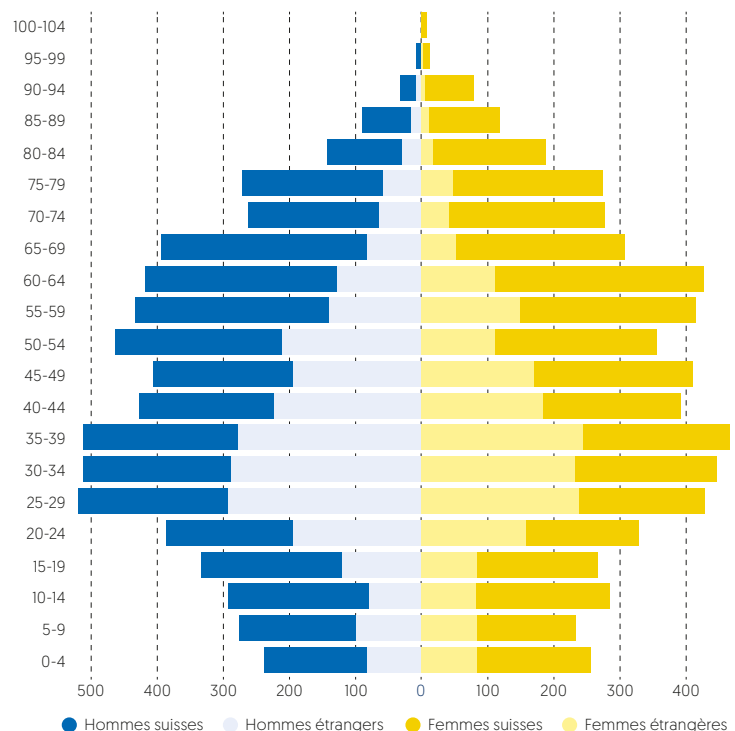
POPULATION

Répartition de la population résidente de Val de Bagnes par catégorie au 31 décembre 2025, soit 10 925 habitants



PYRAMIDE DES ÂGES

La pyramide des âges de Val de Bagnes montre une structure « en oignon », typique d'une société vieillissante, comparable à celle du Valais et de la Suisse. La base (0-19 ans) est nettement plus étroite que le milieu, ce qui indique un renouvellement générationnel insuffisant pour maintenir la population sans apport migratoire. Les étrangers représentent une part très significative des tranches situées entre 25 et 45 ans, particulièrement chez les hommes. C'est l'empreinte directe de l'économie touristique de Verbier et de la vallée, qui attire une main-d'œuvre jeune et active. Les tranches situées entre 0 et 19 ans sont relativement faibles par rapport aux 40 et 70 ans, ce qui reflète une tendance nationale.



VIE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE



65%
des collaboratrices
et collaborateurs
sont domiciliés sur
le territoire communal



27,15
millions de francs
de salaires versés
en 2025

HABITAT



238
autorisations
de construire
délivrées



388 403
francs de subventions
accordées pour
l'aide au logement

MOBILITÉ



460 km
de routes



450 km
de sentiers pédestres



500 km
de sentiers VTT

GESTION DES DÉCHETS



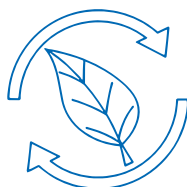
1990
tonnes d'ordures
ménagères



711
tonnes
de papier carton



2221
tonnes de biodéchets
(déchets de jardin
et alimentaires)



62%
des déchets collectés
sont recyclés

SÉCURITÉ

**7321**

appels traités par la centrale de la Police municipale

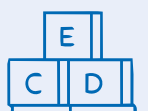
**205**

interventions des sapeurs-pompiers du CSI des Combins, soit **2039 heures** d'engagement

**2185**

événements répertoriés au journal de police sur les 4 communes desservies (Val de Bagnes, Sembrancher, Liddes, Orsières)

JEUNESSE

**616**

enfants accueillis dans les quatre structures d'accueil communales au Châble, à Verbier, Versegères et Vollèges

**958**

enfants scolarisés sur la commune (721 l'école primaire et 237 au cycle d'orientation)

**181**

apprentis suivent leur formation sur le territoire communal

CULTURE, TOURISME ET SPORT

**24 127**

visites enregistrées sur les 4 sites de la Bibliothèque de Bagnes (Le Châble, Verbier, Villette et Vollèges)

**119**

associations et sociétés locales

**151**

demandes d'autorisation de manifestation

COMMUNICATION

**331**

informations communales publiées en ligne, dont **166 actualités** sur le site valdebagnes.ch, et **165 publications** et vidéos sur les réseaux sociaux



FOCUS – DANGERS NATURELS

CHRONIQUE DU FREGNOLEY

Un nouvel épisode de laves torrentielles a isolé le Haut val de Bagnes en juin 2025. De nombreuses mesures ont été prises pour rétablir l'accès, gérer les risques et protéger durablement la zone du torrent du Fregnoley.

En été 2024, le torrent du Fregnoley avait déjà charrié des laves spectaculaires, qui avaient coupé la route de la vallée durant deux mois et détruit le pont de Sarreyer. À la suite de ces événements, un système d'endiguement et un plan d'alarme et intervention (PAI) ont été mis en place. Une solution a également été trouvée pour relier Champsec à Sarreyer via un téléphérique provisoire, inauguré en février 2025, en attendant la construction d'un nouveau pont.

1 JUIN 2025 : PONT FUSIBLE EMPORTÉ, HAUT VAL DE BAGNES ISOLÉ

Le 2 juin 2025, d'importantes laves torrentielles se déclenchent dans le cône de déjection du Fregnoley. Pour la deuxième fois en onze mois, les 400 habitants du Haut val de Bagnes sont coupés du monde. Le pont fusible, construit en septembre 2024 après les intempéries de juillet, est emporté. Une semaine plus tard, de nouvelles laves torrentielles importantes se produisent, entraînant l'évacuation d'une trentaine de résidents et de trois fermes pour une durée indéterminée. Les données GPS révèlent une accélération des glissements de terrain allant jusqu'à 2 mètres par jour.

2 JUILLET 2025 : MISE EN SERVICE D'UN PONT MILITAIRE

Un pont militaire provisoire de 51 mètres est commandé à l'armée pour rétablir rapidement l'accès au Haut val de Bagnes. Le 2 juillet, la route est rouverte à 6 heures du matin sur cet ouvrage provisoire, en circulation alternée.

3 ÉTÉ-AUTOMNE 2025 : PLANIFICATION DES OUVRAGES DÉFINITIFS

Le projet de galerie routière, prévue pour garantir un accès routier à long terme au-dessus du torrent, est modifié pour des raisons de sécurité (102 mètres de long, au lieu des 77 initialement prévus). La construction est planifiée en deux phases, pour juin et l'automne 2026. Un dépotoir de 40 000 m³ en amont du lit du torrent est achevé.

4 FIN NOVEMBRE 2025 : RÉOUVERTURE DU PONT FUSIBLE

Le pont fusible est remis en fonction, aussi bien pour les besoins du chantier que pour ceux de la population. Le pont militaire est conservé par précaution durant l'hiver, afin de répondre à d'éventuelles urgences.

5 2026-2027 : PLANIFICATION

Une route provisoire en rive gauche (La Sasse) sera praticable dès le printemps 2026 afin de garantir un accès sécurisé au Haut val de Bagnes jusqu'en décembre 2026. Les endiguements définitifs et la galerie seront achevés à la fin 2026. Le nouveau pont qui reliera Lourtier à Sarreyer, dont la portée atteindra 143 mètres, sera construit durant les années 2026 et 2027.

Le téléphérique provisoire reliant Champsec à Sarreyer est inauguré le samedi 15 février 2025.



À la suite du nouvel épisode de laves torrentielles de juin 2025, un pont militaire provisoire de 51 mètres est commandé à l'armée pour rétablir rapidement l'accès au Haut val de Bagnes.



PROTECTION CONTRE LES AVALANCHES À LOURTIER

Le village de Lourtier et le hameau des Morgnes seront mieux protégés contre les avalanches de grande ampleur. Après une année de travaux, un nouveau dispositif de protection est inauguré le 28 novembre 2025.

Le couloir formé par le torrent de Lourtier voit régulièrement dévaler des avalanches en hiver et des laves torrentielles en été. L'épisode le plus marquant a été celui de l'hiver 1999, avec le cumul de six avalanches sur trois jours en février, qui n'a fait aucune victime, mais qui a provoqué de nombreux dégâts et nécessité l'évacuation de la population. Le lit du torrent a ensuite été abaissé, et les digues renforcées.

En 2021, une avalanche sort du couloir et emporte le téléski du Dzora au sommet du village. La Commune de Val de Bagnes décide de renforcer le système d'endiguement. L'option choisie a été de creuser un bassin de réception à la sortie de la gorge, de déplacer les digues dans ce secteur et de les rehausser de 3 à 5 mètres. Le concept de protection est prévu pour contenir plusieurs avalanches coulantes successives, comme ce fut le cas en 1999.

L'extension de l'endiguement a nécessité l'achat d'un hectare de terrains agricoles. L'arrivée du téléski a été déplacée de 50 mètres pour l'éloigner de la zone à

risque. La Commune a également profité de ces travaux pour réaménager le chemin pédestre et la piste de VTT qui relient Lourtier à l'alpage de La Chaux.

OUVRAGES DE PROTECTION DANS LA VALLÉE : SITUATION MAÎTRISÉE

Particulièrement exposée aux dangers naturels, la Commune de Val de Bagnes a réalisé de nombreux travaux de sécurisation ces vingt dernières années pour protéger ses 25 villages et hameaux.

Lorsque les mesures contre les avalanches dans le secteur des Établons à Verbier seront terminées, en 2026, et que les différents travaux autour du torrent du Fregnoley s'achèveront, en 2027, elle aura maîtrisé les zones les plus critiques de la vallée.

De plus, plusieurs cartes de dangers naturels du territoire communal sont en cours de mise à jour pour tenir compte des événements survenus au cours des dix dernières années.

La nouvelle paroi de protection en construction.





FOCUS – ALTIS

ITINÉRAIRE D'UN ASSAINISSEMENT NÉCESSAIRE

En 2025, la Commune de Val de Bagnes a procédé à l'assainissement du Groupe Altis, qui faisait face à des difficultés financières. Les mesures prises doivent permettre de garantir la pérennité de cette société qui gère l'eau, l'électricité et le chauffage de toute la commune.

Bien qu'elle s'appelle Altis Groupe SA, Altis n'est pas une société comme une autre. Il s'agit ni plus ni moins des services industriels qui assurent, notamment, la gestion et la distribution de l'électricité, de l'eau et du chauffage à tous les ménages et entreprises de la commune. Val de Bagnes en est l'actionnaire majoritaire.

Au cours de l'année 2025, les autorités communales ont pris plusieurs décisions pour éviter la faillite d'Altis. Rappel des moments clés.

1 PRINTEMPS 2025 – ANNONCE DES DIFFICULTÉS, MESURES FINANCIÈRES

Au moment de la révision et de la publication des comptes des sociétés, les autorités communales sont informées des problèmes financiers d'Altis Groupe SA. En raison du surendettement, le Conseil municipal décide de la signature d'une postposition des prêts actionnaires pour un montant total de 2,5 millions, correspondant à la perte de l'exercice 2024 et à la projection d'une perte selon le budget 2025 rectifié.

LES ÉLÉMENTS DONT IL FAUT TENIR COMPTE

À fin 2025, les différents audits diligentés n'ont pas encore rendu leurs conclusions. Certains éléments cependant sont connus, et peuvent en partie expliquer les problèmes rencontrés par Altis.

- **Les investissements dans le chauffage à distance** | Le développement du chauffage à distance nécessite d'investir dans les infrastructures avant de les rentabiliser en raccordant des bâtiments/clients. Villette, Bruson et Vollèges sont déjà raccordés au CAD, tout comme certains quartiers de Verbier.
- **La situation du marché de l'énergie** | En 2025, le marché de l'énergie est profondément perturbé par la situation géopolitique.
- **L'explosion de la production solaire et ses conséquences** | Tenus d'annoncer à l'avance à Swissgrid leur injection d'électricité sur le réseau, les gestionnaires de réseau de distribution (GRD), comme Altis, sont fortement amendés en cas d'erreur. De nombreux distributeurs en ont souffert.
- **L'absence d'un directeur financier jusqu'en août 2025** | Altis a vécu durant deux ans sans directeur financier, malgré la campagne de recrutement mise en place.
- **La qualité élevée de la prestation** | À Val de Bagnes, une coupure de courant ne dure en moyenne que 7 minutes – contre 16 en moyenne suisse –, et il y a 54 % de pannes en moins que dans les autres communes de montagne du pays.

2 ÉTÉ 2025
RÉORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ

Le Conseil municipal prend des mesures correctives: le Conseil d'administration (CA) est renouvelé, la Direction est réorganisée et plusieurs postes sont supprimés. Des mesures financières sont proposées.

3 SEPTEMBRE 2025
LANCEMENT D'UN AUDIT EXTERNE

Des contacts sont établis avec le bureau spécialisé PricewaterhouseCoopers (PwC) pour la réalisation d'un audit externe et indépendant. Objectif: établir un bilan de la situation d'Altis Groupe SA, en particulier de ses structures de gouvernance interne et suggérer des

recommandations organisationnelles. Le travail débutera fin novembre.

4 AUTOMNE 2025 – MESURES FINANCIÈRES VALIDÉES PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

Lors d'un plénum extraordinaire, le Conseil général valide le report des amortissements contractuels de 2025, pour un montant de 1,9 million, l'accord d'un nouveau prêt de 2 millions et le principe d'une validation de l'adoption d'un plan d'assainissement à long terme d'Altis et de ses sociétés, partant que les décisions concrètes liées devront obtenir des décisions idoines de la part du législatif.

VAL DE BAGNES, C'EST



qui ont besoin chaque année de



22,4 GWH
de chaleur distribuée
via le chauffage
à distance



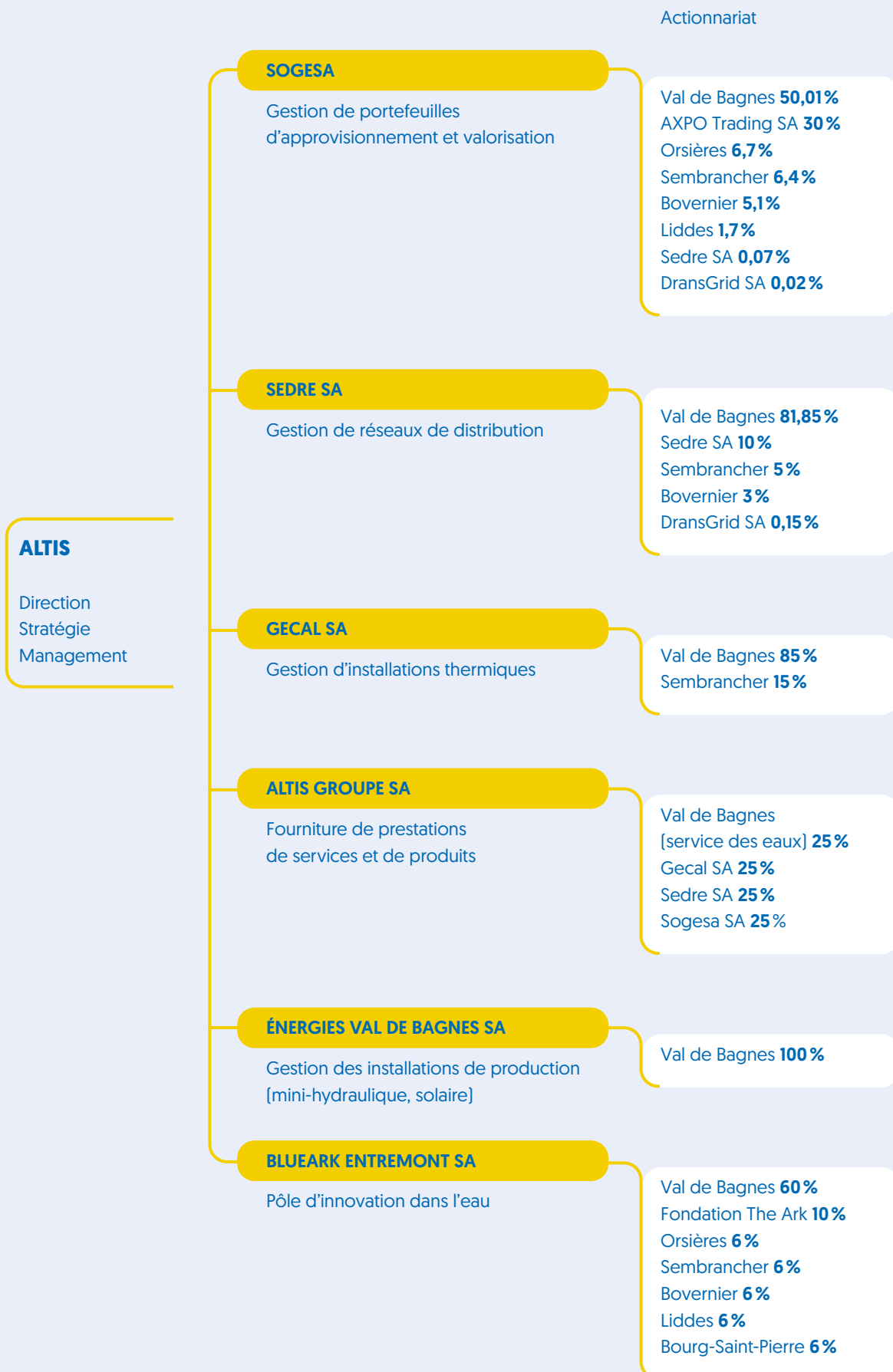
114 GWH
d'électricité



2 MILLIARDS
de litres
d'eau potable

En savoir plus:
L'historique de la fondation d'Altis
www.altis.swiss/fr/notre-histoire-15







PROGRAMME DE LÉGISLATURE 2025-2028

PLUSIEURS PROJETS SUR LA RAMPE DE LANCEMENT

Pour partager sa vision d'une commune de montagne innovante, harmonieuse et solidaire, le Conseil municipal a retenu 25 projets à concrétiser au cours de la législature 2025-2028, autour de six axes thématiques. Les premières étapes de réalisation ont été franchies en 2025 pour certains d'entre eux. Sélection.



CENTRE SPORTIF DE VERBIER: LA PREMIÈRE PIERRE A ÉTÉ POSÉE

Le projet de construction du nouveau centre sportif à Verbier se concrétise. La pose symbolique de la première pierre, le 30 août 2025, a été suivie par de nombreux habitants de Val de Bagnes, partenaires et entrepreneurs. Cette journée « chantier ouvert » a permis de découvrir les contours du projet, notamment à l'aide de panneaux didactiques. Le bâtiment détente accueillera des bassins chauffés, un espace « kids », un restaurant, un spa, un espace fitness et une zone extérieure idéale pour l'été. Le futur centre sportif se veut un lieu de vie intergénérationnel pour toutes les personnes en quête d'activités sportives ou de prélassement.

➤ **Objectif : inauguration en automne 2028**

LOGEMENTS ABORDABLES: CRÉATION D'UNE FONDATION

La charge du logement est préoccupante pour un tiers des habitants de Val de Bagnes. Une fondation communale a été mise sur pied pour permettre de construire, rénover, louer et gérer des logements à loyers abordables pour la population, en particulier les personnes handicapées, âgées, les jeunes en formation, les travailleurs saisonniers et les familles à revenu modeste. À eux seuls, les aînés et les jeunes et familles en situation de précarité constituent près de 19% de la population, soit plus de 800 foyers. Le Conseil de fondation a été désigné début 2026.

➤ **Objectif : la rendre opérationnelle d'ici à 2027**



CRÈCHE-UAPE DE VOLLÈGES : RECONSTRUCTION MISE À L'ENQUÊTE

La Commune poursuit le projet de reconstruction de la crèche et de l'Unité d'accueil pour écoliers de Vollèges. En 2025, un crédit de 15,4 millions de francs est voté par le Conseil général et le projet est mis à l'enquête.

Le futur bâtiment a été repensé pour répondre aux besoins actuels, avec notamment l'ajout d'une nurse-rie et l'augmentation des capacités d'accueil. Un abri de protection civile, pouvant également faire office de parking, a été intégré, ainsi que l'aménagement d'une place conviviale à l'arrière de la Maison communale.

➤ **Objectif : ouverture fin 2028**

INITIATIVE « VILLAGES 2040 » : LANCEMENT D'UN APPEL À PROJETS

Préserver la qualité de vie est une priorité communale. Avec « Villages 2040 », la Commune invite les citoyens à passer de l'envie à l'action et de proposer des idées pour maintenir la vie au cœur des villages et hameaux, renforcer les liens et soutenir l'économie locale.

Un premier appel à projets est lancé en décembre 2025. Collectifs d'habitants (dès 3 personnes), associations, entreprises et institutions sont invités à envoyer leurs propositions d'ici au 31 mars 2026. Les initiatives doivent mettre en avant la cohésion sociale et/ou être en lien avec l'économie de proximité. Les dossiers retenus recevront un soutien financier pouvant aller jusqu'à 5000 francs.

➤ **Objectif : faciliter la réalisation de projets améliorant la qualité de vie dans la vallée**

SOUTIEN AUX GÉNÉRATIONS 60+ : ANALYSE DES BESOINS

Les défis liés au vieillissement de la population deviennent de plus en plus complexes. Les personnes âgées sont confrontées à un parcours santé-social parfois difficile à aborder. La transformation des structures familiales, la diminution du nombre de proches aidants, la pénurie de professionnels de santé ainsi que les inégalités sociales et numériques compliquent leur quotidien. Dans une commune dont 22% des habitants sont âgés de 60 ans et plus, il devient indispensable d'identifier clairement les besoins des aînés et de renforcer la coordination entre les acteurs des domaines sanitaire, social et communautaire.

➤ **Objectif : adoption et implémentation d'une stratégie communale en faveur des seniors d'ici 2027**



PORTAIL NUMÉRIQUE : DÉMARRAGE D'UN PROJET PILOTE

Afin de moderniser la relation entre l'administration et les citoyens, l'État du Valais développe un portail numérique dédié aux démarches administratives. Val de Bagnes participe au projet en tant que commune pilote. Ce guichet en ligne permettra aux habitants de déposer diverses demandes, facilitant ainsi l'accès aux services publics.

Une première prestation est implémentée en 2025 : l'attestation de domicile, via l'intégration à la plateforme cantonale online.vs.ch. Elle sera disponible pour les habitants dans le courant de l'année 2026.

➤ **Objectif : proposer un catalogue complet de prestations en ligne d'ici à fin 2028**



RÉVISION DU PAZ/RCCZ : PHASE DE CONSULTATION TERMINÉE

Comme toutes les communes du pays, Val de Bagnes doit s'atteler à revoir son plan d'affectation des zones (PAZ) et son règlement des constructions et des zones (RCCZ), pour y intégrer une vision à quinze ans. Concrètement, le PAZ définit où l'on pourra construire sa maison, installer son entreprise, aménager un terrain de jeu villageois, etc. Avant de l'établir, des plans guides ont été réalisés, un pour chaque village, présentant les grandes orientations territoriales. En 2025, ils ont été soumis à la population lors d'une consultation publique. Le 11 novembre, 350 personnes ont assisté à une soirée d'information. Le dossier a ensuite été exposé à la salle du Casino de Vollèges et sur le site internet communal. Prochaines étapes prévues en 2026 : production d'une synthèse de la consultation citoyenne, finalisation du projet et transmission au Canton pour préavis.

➤ **Objectifs : vote du Conseil général en 2028 et homologation du Conseil d'État en 2029**



© V. MOULIN



CHALET ORNY: DÉFINITION DU PROJET FINAL

Aujourd'hui, le Chalet Orny accueille une école privée, des bureaux et une salle de conférences. Demain, ce grand bâtiment installé au cœur de la station deviendra Espace Orny et s'ouvrira au public. Le lieu abritera un guichet citoyen, avec l'Office de la population et le Service des contributions. Il intégrera aussi une bibliothèque-ludothèque, un café littéraire et des espaces de réunion modulables. Ouvert sur une place publique prolongée d'un espace de jeux pour enfants, le lieu se prêtera également très bien à l'organisation d'expositions, de conférences, d'apéritifs de mariage, d'anniversaires, et sera aussi un espace de repli pour des activités touristiques en cas de mauvais temps. Le mandat architectural a été attribué et la mise à l'enquête est prévue pour le début 2026.

➤ **Objectif : inauguration en 2030**



CENTRE CULTUREL DE VERBIER: LE PROJET A ÉTÉ PRÉSENTÉ À LA POPULATION

Née d'un partenariat entre le Verbier Festival et la Commune, la Fondation du Centre culturel de Verbier prévoit la construction d'un auditorium de 800 places, d'espaces d'exposition et d'un hôtel 4 étoiles de 50 chambres. Le projet sera financé uniquement par des fonds privés sur des terrains communaux. Le futur centre accueillera une partie du Verbier Festival et des événements MICE (*Meetings, Incentives, Congress & Exhibitions*) tout au long de l'année. Le concept a fait l'objet d'une présentation publique le 28 décembre 2025. Signé par l'architecte japonais Kengo Kuma, réputé pour son usage du bois, et par l'acousticien Yasuhisa Toyota, ce futur équipement culturel ambitionne de renforcer l'attractivité de Verbier en toutes saisons.

➤ **Objectif : procédures administratives achevées pour fin 2028**



MAISON DE LA RACLETTE: PREMIER ACCUEIL POSITIF

Le projet a été présenté à la population de Val de Bagnes par l'Association Maison de la raclette et les autorités communales en septembre 2025 à Bruson. Enjeux, calendrier, participation de la jeunesse, création d'emplois, question de mobilité, etc. : la soirée a rencontré une belle affluence et le projet a reçu un accueil positif.

La Maison sera érigée sur des terrains acquis à Bruson en 2023 par la Commune auprès de Téléverbier. L'esprit convivial du Raclett'House, restaurant créé par Eddy Baillifard, sera maintenu. Plusieurs études ont permis de clarifier le dossier soumis aux autorités. Une fondation créée par la Commune et d'autres parties prenantes se chargera de la recherche de fonds. Prochaines étapes en 2026 : présentation du projet architectural et soumission d'un crédit de 8 millions de francs au Conseil général.

➤ **Objectifs : pose de la première pierre en 2028 et inauguration en 2030**

➤ **Pour suivre l'évolution des 25 projets du programme de législature 2025-28, rendez-vous sur programme.valdebagnes.ch**



LES 6 AXES ET LEURS OBJECTIFS



Nous développons une mobilité multimodale, tout en renforçant la mobilité douce et les transports publics afin de garantir des accès adaptés aux structures publiques.



Nous nous adaptons au changement climatique en préservant la biodiversité, en optimisant les ressources et en visant zéro émission carbone d'ici à 2050.



Nous œuvrons pour un tourisme attractif et durable toute l'année, en renforçant l'offre culturelle et sportive, en soutenant l'hôtellerie, la gastronomie et l'événementiel, tout en valorisant le patrimoine.



Nous stimulons une économie locale dynamique et durable, en renforçant le tourisme tout en soutenant les initiatives innovantes et responsables.



Nous pratiquons un savoir-faire innovant et responsable et menons des projets concrets au bénéfice de la communauté.



Nous favorisons une société inclusive et solidaire en encourageant la participation de toutes et tous, en valorisant la diversité et les traditions, en luttant contre l'isolement social, tout en assurant la sécurité, la qualité de vie et l'accès équitable aux soins.



COMPTES 2025

SYNTHÈSE FINANCIÈRE ET FAITS MARQUANTS

Les comptes 2025 reflètent une situation financière solide, résiliente et durable, malgré un contexte marqué par des événements exceptionnels. Les mesures financières liées au dossier Altis sont traitées avec prudence et transparence, tandis que le niveau historique des recettes fiscales confirme l'attractivité de la Commune.

UN EXERCICE EXCEPTIONNEL DANS UN CONTEXTE CONTRASTÉ

L'exercice 2025 s'inscrit dans un contexte à la fois exigeant et favorable pour la Commune de Val de Bagnes.

D'une part, il est marqué par des événements extraordinaires, notamment les conséquences des intempéries de 2024 et 2025 et les mesures financières liées au dossier Altis.

D'autre part, il bénéficie d'un niveau de recettes historique, porté en particulier par le dynamisme du marché immobilier et par une situation macroéconomique plus favorable que prévu.

Les comptes 2025 présentent un résultat global très positif, avec un excédent de revenus de 9,2 millions, attestant de la solidité financière de la Commune, de la pertinence des choix budgétaires opérés et d'une gestion rigoureuse des charges.

ÉVÉNEMENTS AYANT MARQUÉ L'EXERCICE

Intempéries et gestion de crise

Les intempéries survenues en 2024, puis les nouvelles ravines apparues en juin 2025, ont des répercussions majeures, en particulier sur le torrent du Fregnoley. La situation conduit le Conseil d'État à décréter un plan d'urgence pour la Commune de Val de Bagnes, en vigueur jusqu'à fin juin 2025.

Les coûts liés à ces événements atteignent 9,8 millions de francs, dont 1,5 million de subventions cantonales, couvrant notamment des travaux de génie civil et de sécurisation, des mesures de protection de la population et de soutien aux commerces.

Turbulences financières du groupe Altis

L'exercice 2025 est également marqué par les turbulences financières liées à Altis Groupe SA (lire en page 25). À la suite du rapport établi par le réviseur particulier mandaté pour analyser la situation, les valeurs des participations et des prêts à Altis Groupe SA ont été corrigées pour 6,8 millions de francs et les prêts à Gecal SA pour 18 millions..

Ces ajustements n'entraînent pas de sortie de liquidités mais impactent le résultat comptable. Ils traduisent une volonté claire de transparence et de prudence dans la gestion du patrimoine financier communal.

DES RECETTES FISCALES RECORD

Les recettes fiscales expliquent l'essentiel de l'écart favorable par rapport au budget, avec un dépassement de 35,8 millions de francs.

Plusieurs facteurs contribuent à ce résultat :

- les impôts sur le revenu des personnes physiques dépassent le budget de 11,5 millions, malgré un recul de l'impôt sur la fortune ;
- l'impôt à forfait affiche un excédent de 2,5 millions, avec l'arrivée de 38 nouveaux contribuables en 2025 ;
- l'impôt à la source progresse de 0,7 million ;
- les gains immobiliers et droits de mutation atteignent 28,1 millions, reflet d'un marché immobilier toujours très attractif (745 millions de francs de transactions sur 564 cas) ;
- l'impôt sur les successions dépasse le budget de 3,7 millions, notamment en raison d'une donation exceptionnelle ;
- les recettes liées aux personnes morales progressent de 2,8 millions.

MAÎTRISE DES CHARGES

Hors intempéries, les charges nettes de fonctionnement sont inférieures au budget. Plusieurs postes affichent des économies, notamment en raison des conditions climatiques (baisse des frais de déneigement) et des mesures d'efficacité énergétique.

LES INVESTISSEMENTS SE POURSUIVENT

Les investissements nets se montent à 40,7 millions et concernent principalement le Centre sportif, les infrastructures routières, les bâtiments communaux, les réseaux d'eau potable et d'assainissement, la sécurité informatique et la préservation du patrimoine bâti.

INDICATEURS FINANCIERS CANTONAUX



ENDETTEMENT

Taux d'endettement net: -59,2%

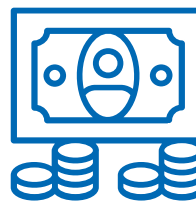
La Commune dispose d'une fortune nette

➤ **Situation jugée bonne**

Dettes brutes par rapport aux revenus: 58,3%

Dettes maîtrisées malgré un haut niveau d'investissements

➤ **Situation jugée bonne**



CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT

Degré d'autofinancement: 134,2%

Les investissements sont financés entièrement par les ressources propres

➤ **Haute conjoncture**

Taux d'autofinancement: 27,8% des revenus

Bon: niveau supérieur au seuil maximal cantonal (20%)

➤ **Note maximale**

Proportion des investissements: 24%

Effort d'investissement élevé

CHARGES ET SOUTENABILITÉ



Part des charges d'intérêts: -0,9%

Aucune charge nette d'intérêts, équivalent à une marge de manœuvre élevée

➤ **Situation jugée bonne**

Part du service de la dette: 25,5%

Charge forte ➤ **Fortune nette par habitant: 7329 francs (2024: 5559 francs)**

Progression marquée de la solidité financière

EN CHIFFRES

		Comptes 2025	Budget 2025	Variation %	Comptes 2024	Variation %
1	Revenus financiers	188 470 022	149 605 300	25,98	174 232 595	8,17
2	Charges financières	133 791 068	124 255 960	7,67	124 214 142	7,71
3=1-2	Marge d'autofinancement	54 678 955	25 349 340	115,70	50'018'453	9,32
4a	Amortissements	27 086 897	28 656 900	-5,48	26 611 897	1,78
4b	Réévaluation	24'949'998	0	n/a	0	n/a
5	Prélèvement [-] / Attribution [+] sur financements spéciaux	-6 517 771	-1 181 500	451,65	1 875 093	-447,60
6=3-4a -4b-5	Excédent de revenus [charges]	9 159 830	-2 126 060	-530,84	21'531'463	-57,46
7	Investissements nets	40 747 596	59 281 800	-31,26	49 189 675	-17,16
8=3-7	Excédent [+] / Insuffisance [-] de financement	13 931 359	-33 932 460	-141,06	8 287 778	1580,95

Les revenus financiers s'élèvent à 188,5 millions de francs, soit une croissance de 26% par rapport au budget, principalement portée par des recettes fiscales exceptionnelles.

L'augmentation des charges de fonctionnement est essentiellement due aux dépenses liées aux intempéries.

La marge d'autofinancement atteint 54,7 millions, en hausse très marquée par rapport au budget et aux comptes 2024, permettant à la Commune de financer ses investissements par ses propres moyens.

À l'heure de mettre sous presse le rapport d'activité, les comptes 2025 de la Commune ont été validés par le Conseil municipal mais pas par le Conseil général qui se réunit le 10 juin 2026 pour les approuver. Les chiffres énoncés ici peuvent donc évoluer. Seul le fascicule officiel des comptes 2025 fait foi.



NOS ÉVÉNEMENTS

FÉDÉRER, METTRE EN RELATION ET SOUTENIR

La Commune de Val de Bagnes crée les conditions favorables pour se rencontrer, entreprendre, acquérir de nouvelles connaissances, stimuler la vie locale et contribuer au bien-être des habitants. Elle a soutenu l'organisation de plusieurs dizaines d'événements en 2025. En voici quelques exemples.

● ÉCONOMIE: RENCONTRES ET PRÉSENTATIONS

AVRIL – SYMPOSIUM DES ENTREPRISES RESPONSABLES

L'association «Valais excellence» et BlueArk réunissent les entreprises labellisées à l'Espace Saint-Marc, pour une journée spéciale dédiée au thème de l'eau. Des experts du domaine présentent les défis actuels et futurs d'une gestion durable de l'eau, ainsi que des solutions innovantes afin de préserver cette ressource pour les générations futures. La Commune de Val de Bagnes, membre de Valais excellence et hôtesse du jour, participe activement à l'organisation et aux présentations.

SEPTEMBRE – RENDEZ-VOUS ÉCONOMIQUE, PREMIÈRE ÉDITION

Après l'expérience réussie de la série d'événements Recharge sur le thème de la transition énergétique, le

guichet économique de Val de Bagnes inaugure une nouvelle formule de rencontres avec les entrepreneurs de la région, le Rendez-vous économique. Deux demi-journées sont organisées, l'une en septembre sur la qualité et la durabilité, l'autre en octobre sur la cybersécurité.

NOVEMBRE VENTURE TECHNOLOGY CONNECT

Val de Bagnes se profile comme une terre fertile pour l'innovation et la croissance de jeunes entreprises. CimArk organise, en étroite collaboration avec la Commune et son délégué à la promotion économique, un événement qui a pour but de mettre en relation des start-up romandes et des investisseurs.

La deuxième édition du Venture Technology Connect se tient à l'Espace Saint-Marc et attire une centaine de personnes, dont une trentaine de représentants de start-up.

Faciliter les rencontres entre jeunes entrepreneurs et investisseurs, c'est le but du Venture Technology Connect, qui se tient pour la deuxième fois au Châble.



DURABILITÉ : SENSIBILISATION ET INFORMATION

MARS-AVRIL FESTIVAL DU FILM VERT, SIX PROJECTIONS

Six films sont programmés dans le cadre du Festival du Film Vert, un événement franco-suisse qui se déploie chaque année dans plus de 100 localités, avec le soutien de la Bibliothèque de Bagnes. Les projections ont eu lieu entre l'Espace Saint-Marc et le cinéma de Verbier.

Chaque séance est suivie d'échanges animés par des spécialistes et personnes engagées.

JUIN À FIN NOVEMBRE – SENTIER AUX OISEAUX, EXPOSITION EN PLEINE NATURE

Le Sentier aux oiseaux s'invite dans la forêt des Jorasses, le long du parcours Vita de Charançon. Douze photographies grand format présentent des oiseaux typiques de la région, comme la mésange huppée ou le roitelet huppé, avec des informations sur chaque espèce. Un projet réalisé grâce aux énergies conjuguées du triage forestier, du dicastère Jeunesse, formation et cohésion sociale et de Birdlife, l'association suisse de protection des oiseaux.

DU 16 SEPTEMBRE AU 7 OCTOBRE FESTIVAL LES CHANGEMENTS EN MARCHÉ

La Commune de Val de Bagnes invite habitants, visiteurs et médias à participer à un festival consacré à la durabilité et à l'innovation. Pendant trois semaines,

pas moins de 14 activités sont organisées pour réinventer ensemble la façon de vivre la montagne et imaginer l'avenir: atelier participatif pour comprendre les enjeux climatiques, balade nocturne en forêt, jardin partagé en permaculture, atelier cuisine, visite guidée des musées, atelier d'écriture collective, etc. Quatre cents personnes répondent présent.

En marge de cet événement, la Commune et ses collaborateurs participent au défi Cyclomania, une action de soutien à la mobilité douce, qui encourage les habitants à se déplacer à vélo et qui permet de récolter des données pour la planification des transports. Cent une personnes téléchargent l'application et cumulent 10 585 km.

CULTURE : JOURNÉES GRATUITES

4 MAI – JOURNÉE DES FAMILLES AU MUSÉE DE BAGNES

L'événement permet aux familles de la région de découvrir gratuitement une exposition et de participer à des activités ludiques et scientifiques sur le thème « En voiture Simone! ». Au programme: ateliers, spectacle d'acrobatie et goûter.

13 SEPTEMBRE JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Comme chaque année, Val de Bagnes profite des Journées européennes du patrimoine pour faire découvrir des bâtiments d'exception sur son territoire.

Brunch à la ferme, l'une des activités du festival Les changements en marche.



Les personnes intéressées peuvent notamment visiter l'église de Verbier Station avec l'historienne de l'art Sylvie Doriot Galofaro et le Chalet Lamberti en compagnie de l'architecte Andrea Bassi.

● VIE SOCIALE ET CITOYENNETÉ : DES TRADITIONS BIEN ANCRÉES

26 MARS – 74 JEUNES SONT ENTRÉS DANS LA VIE CITOYENNE

Les autorités communales invitent les nouveaux citoyens qui ont franchi le cap de leurs 18 ans en 2024. Au programme de cette soirée de promotion civique, un quiz interactif sur les dicastères de la Commune et un repas animé par un duo de magiciens. Quelque 74 jeunes ont accédé à la majorité civique en 2025.

TOUTE L'ANNÉE « À TABLE ENSEMBLE », DIX ANS DÉJÀ...

Partager un moment convivial autour d'un repas, c'est la formule proposée aux habitants âgés de plus de 65 ans, cinq fois par an, de 11h30 à 16h à l'Espace Saint-Marc. Le but de ces rencontres est de permettre aux aînés vivant seuls et se déplaçant difficilement, de maintenir un lien social. Cette initiative citoyenne, portée par la Commune, Pro Senectute, les paroisses, les associations La Sève et Le Lien, connaît un joli succès et célèbre ses 10 ans en 2025.

● INAUGURATIONS : NOUVELLES INFRASTRUCTURES SOUTENUES PAR LA COMMUNE

21 JANVIER FROMAGERIE D'ÉTIEZ

La nouvelle fromagerie d'Étiez est inaugurée. Elle regroupe les producteurs de lait d'Étiez, de Champsec et de Lourtier sur un seul site. Ce projet, porté par la coopérative laitière Vollèges-Bagnes-Sembrancher, s'inscrit dans le cadre du Projet de développement régional du Grand Entremont (PDR). C'est l'aboutissement de plus de cinq ans de réflexions et de trois ans et demi de travaux.

22 AOÛT – ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL LES FLEURETTES

L'espace communal Les Fleurettes est inauguré au Châble. Ce projet, qui représente un investissement de

1,2 million de francs pour une surface aménagée de plus de 400 m², réunit sous un même toit plusieurs services essentiels à la population : le Centre médico-social (40 collaborateurs au service de 200 patients/semaine), l'association ZéroDette, une structure dédiée à la petite enfance Graines de marmots – Maison Verte et Pro Senectute.

Un repas et un moment convivial pour les seniors, c'est la formule de « À table ensemble ».



28 NOVEMBRE – NOUVELLES DIGUES PARAVALANCHE À LOURTIER

Le village de Lourtier et le hameau des Morgnes seront mieux protégés contre les avalanches de grande ampleur. Après une année de travaux, un nouveau dispositif de digues est inauguré le long du torrent de Lourtier. Le concept de protection est prévu pour contenir plusieurs avalanches coulantes successives, comme ce fut le cas en 1999. Plus d'informations sur cet ouvrage en page 21 de ce rapport. [chapitre dangers naturels].



NOUS Y ÉTIENS

L'ADMINISTRATION HORS LES MURS

Que ce soit pour promouvoir la région ou partager ses expériences, la Commune de Val de Bagnes est régulièrement invitée à participer à des événements hors de ses frontières. Retour sur quatre déplacements en 2025.

12 JUILLET BÉATIFICATION DU FRÈRE LYCARION À BARCELONE

Le frère mariste François-Benjamin May [1870-1909], originaire de La Montoz [Champsec] est béatifié à Barcelone. Une délégation bagnarde de 14 personnes se rend sur place pour l'occasion. Lors de la cérémonie en l'église Saint-François-de-Sales, le frère Lycarion est décrit comme un «pédagogue du cœur», qui enseignait auprès des enfants les plus pauvres dans un quartier de la capitale catalane et qui est mort en martyr durant les violents affrontements de la Semaine tragique à Barcelone en 1909.

25-27 SEPTEMBRE PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE À COPENHAGUE

Une délégation communale se rend à Copenhague dans le cadre d'un événement organisé par Verbier Tourisme. Les Danois figurent parmi les 5% de clientèle scandinave de la destination, à laquelle le roi du Danemark est par ailleurs particulièrement attaché. La vice-présidente de Val de Bagnes ainsi que le délégué à la promotion économique prennent la parole face à un parterre d'invités, composé de représentants des médias et de résidents secondaires. Il s'agit de montrer les avantages de la région au-delà du séjour touristique, aussi bien les prestations communales que les possibilités d'affaires. Des représentants des institutions internationales de Verbier [Verbier International School, Les Elfes et l'APCAV] sont aussi présents. En plus de la soirée officielle, deux événements «rocklette» sont ouverts au public, organisés par le Palp Festival avec la contribution d'Eddy Baillifard.

Ambiance valaisanne dans le port de Copenhague: en plus de la soirée officielle avec les autorités bagnardes, deux événements «rocklette» sont organisés par le Palp Festival et Eddy Baillifard.



En septembre, deux jours de promotion économique ont été organisés par Verbier Tourisme à Copenhague.



3 OCTOBRE DANGERS NATURELS: INTERVENTION À LA FOIRE DU VALAIS

Le Service cantonal de la sécurité civile et militaire est cette année l'hôte d'honneur de la Foire du Valais, avec un grand espace interactif sur le thème «La sécurité, c'est notre mission, c'est notre passion». Une journée spéciale sur le thème de la gestion de crise réunit, autour d'une table ronde, plusieurs intervenants issus des différents services cantonaux et fédéraux. Pour apporter un point de vue communal au débat, le chef de l'État-major d'Entremont et chargé de sécurité de Val de Bagnes Louis-Ernest Sidoli s'exprime sur les actions menées récemment face aux épisodes de laves torrentielles du torrent du Fregnoley. Dans l'auditoire, 200 personnes issues des milieux de la sécurité assistent à cette prise de parole.

7 NOVEMBRE LOGEMENT : PARTICIPATION À LA JOURNÉE SUISSE D'INTERLAKEN

Organisées chaque année, les Journées suisses du logement sont un rendez-vous national incontournable

des milieux du logement et un point de rencontre privilégié pour les professionnels de l'habitat et de l'immobilier. Une journée de séminaires permet de se pencher sur un thème spécifique. En 2025, il s'agissait de «Concevoir la politique du logement pour l'habitat de demain». C'est dans ce contexte que la Commune de Val de Bagnes est invitée à témoigner.

Maarten van Geest, chargé de la promotion économique, et Lucas Crettenand, aménagiste et chef de projet, expliquent comment la forte demande d'une population à hauts revenus tend le marché du logement. La création d'une Fondation communale du logement d'utilité publique permettra de construire, rénover, louer et gérer des logements à loyers abordables pour les résidents de la commune. Face aux professionnels du secteur, Val de Bagnes se profile comme collectivité publique pionnière dans la recherche de solutions face à un problème connu de nombreuses vallées touristiques alpines.

➤ Plus d'infos sur la Fondation
du logement d'utilité publique:
[https://programme.
valdebagnes.ch/projets/9](https://programme.valdebagnes.ch/projets/9)



Le délégué à la promotion économique Maarten van Geest explique la stratégie de Val de Bagnes, lors de la Journée suisse du logement à Interlaken. À sa droite sur la scène, Lucas Crettenand, aménagiste communal, et le président de la commune de Flims, Christoph Schmidt.





NOTRE COMMUNICATION

INFORMER ET RENFORCER LES LIENS

Collectivité publique fidèle à son devoir d'information et de transparence, Val de Bagnes communique régulièrement, via plusieurs canaux. En ce début de législature, la Commune organise des tables rondes sur le thème de la mobilité et renforce la communication au sein de son administration.

TOUTE L'ANNÉE TABLES RONDES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal organise des rencontres citoyennes inédites, sous la forme de tables rondes publiques, à Lourtier, au Levron et à Verbier. Le thème de la mobilité est au centre des discussions, animées par un modérateur. Les habitants posent leurs questions et échangent avec les politiques et le responsable du service de la mobilité. À l'issue de chaque rencontre, un résumé des réponses apportées par la Municipalité est publié sur le site internet communal.

DÈS LE PRINTEMPS LA COMMUNICATION INTERNE SE CONCRÉTISE

À la suite d'une analyse de la communication interne menée en 2024, une stratégie est élaborée afin d'améliorer les processus de transmission et de renforcer l'esprit d'équipe au sein de l'Administration communale. Sa mise en œuvre débute en 2025, à travers plusieurs mesures. Une newsletter et un journal internes sont créés. Alors que la première informe mensuellement les col-

laborateurs des nouveautés qui les concernent, le second présente des reflets de la vie de l'entreprise deux fois par an. Un concept d'accueil pour les nouveaux collaborateurs est également mis sur pied afin de faciliter leur intégration. Il se décline sous la forme de matinées d'information et de rencontres conviviales avec les directeurs opérationnels et le Conseil municipal.

ÉTÉ SITUATION AU FREGNOLEY : UN SUIVI QUOTIDIEN

L'information communale joue un rôle déterminant dans les situations de crise relatives aux dangers naturels. En plus de la gestion des sollicitations médiatiques, le Secrétariat général tient à informer les citoyens de l'évolution de la situation et des mesures prises. Comme cela avait déjà été le cas en 2024, les laves torrentielles de juin 2025 font l'objet de toutes les attentions. Trente-quatre actualités sont ainsi publiées sur le site internet communal entre le 2 juin et le 12 août, ce qui représente un compte-rendu quasi quotidien. À cela s'ajoutent des séances d'information publiques dans les villages concernés.

Séance d'information publique relative à l'évolution de la situation dans la vallée, au moment des laves torrentielles du torrent du Fregnoley.





© LA LIGNE

CANAUX DE COMMUNICATION

1 SITE INTERNET – 166 ACTUALITÉS

Vitrine officielle de la Commune et de ses autorités, le site internet valdebagnes.ch fournit de nombreuses informations utiles concernant son territoire, les démarches administratives et les guichets communaux, mais pas seulement. On y trouve aussi les décisions hebdomadaires du Conseil municipal, les grands projets, un annuaire de contacts, et les actualités communales. En 2025, pas moins de 166 nouvelles ont été publiées, dont des points de situation très réguliers lors de l'épisode des laves torrentielles du Fregnoley. En 2025, le site comptabilise 316 000 visites, dont près d'un tiers concerne la page des actualités, et un cinquième les prestations et services communaux. Plus de 25 000 téléchargements de documents y ont été effectués. Pour la législature 2025-2028, l'Administration publie une plateforme dédiée au programme politique quadriennal: programme.valdebagnes.ch, où 25 projets sont exposés et mis à jour.

2 RÉSEAUX SOCIAUX FACEBOOK, YOUTUBE ET LINKEDIN

La Commune est active sur trois réseaux sociaux: Facebook, YouTube et LinkedIn. Sur le premier, elle relaie les informations susceptibles d'intéresser la population. Sur le deuxième, elle propose du contenu audiovisuel alors que sur le troisième, elle valorise plutôt des actions susceptibles d'intéresser les milieux professionnels et propose également les annonces de nouveaux emplois au sein de l'administration. En 2025, elle a publié 135 informations sur son compte Facebook, 26 sur LinkedIn et 92 vidéos sur YouTube.

3 VDB! LE MAG 4 FOIS PAR ANNÉE EN TOUS-MÉNAGE

Ce magazine de 20 pages est distribué quatre fois par année (fin mars, mi-juin, fin sept., mi-déc.) à tous les ménages de la commune, ce qui représente environ 5700 foyers. Il est également proposé dans différents espaces communaux (guichets, bibliothèques, etc.) ainsi qu'auprès de certains établissements (cafés-restaurants et hôtels qui en font la demande). Il présente les principaux projets menés par l'administration, les décisions importantes prises par les élus, des prestations communales actuelles, relaie

les dates des grands événements du trimestre, valorise le territoire et ses habitants à travers des portraits.

4 DIFFUSION TOUS MÉNAGES CAMPAGNES CIBLÉES

Hors des parutions trimestrielles de son magazine, la Commune atteint ponctuellement les boîtes aux lettres des ménages, via des dépliants ou des brochures. Cette communication imprimée reste indispensable pour toucher tous les foyers de la commune, mais pour des raisons écologiques, elle est limitée à des campagnes ciblées.

5 SÉANCES D'INFORMATION PUBLIQUES

Certains sujets nécessitent des explications détaillées et la possibilité de poser des questions. Dans ces cas-là, la Commune organise des séances d'information dans les villages. En 2025, des soirées publiques ont lieu entre février et novembre, dans les localités touchées par les conséquences des intempéries du Fregnoley: Lourtier, Champsec et Sarreyer. La révision du PAZ/RCZZ fait également l'objet d'une information à la population le 11 novembre au Châble, juste avant le début de la phase de consultation.

6 ALERTES SMS SUR INSCRIPTION

Être informé en temps réel d'une intempérie et de ses conséquences, d'une fermeture de route, d'un incendie ou pire, d'un danger imminent est aujourd'hui crucial. Le service communal d'alerte SMS permet d'être prévenu immédiatement. Cette prestation sur mesure et sécurisée est plébiscitée par la population du Haut val de Bagnes durant les dernières intempéries. En 2025, la Commune envoie 52 000 alertes au total. En fin d'année, 900 personnes y sont abonnées.

➤ Toutes les infos sur valdebagnes.ch/alertesms

7 COMMUNIQUÉS DE PRESSE

La presse est un partenaire et un vecteur de communication important pour la Commune. En 2025, dix communiqués sont envoyés aux rédactions des médias valaisans et romands.

Une revue médiatique est présentée en page 50.

ÉCHOS MÉDIATIQUES

Le nom de notre commune est régulièrement cité dans des publications imprimées, audiovisuelles et digitales. En 2025, il apparaît 2558 fois dans les médias suisses. Les 18 % de ces mentions concernent les événements du Fregnoley.

Pour mesurer sa résonance médiatique, la Commune utilise les données d'une entreprise spécialisée dans la veille médiatique, Argus Data Insights. Sur les 2558 mentions de Val de Bagnes dans les médias en 2025, 430 sont liées aux laves torrentielles du Fregnoley et 79 à l'assainissement d'Altis.

Depuis quelques années, la communication institutionnelle se décline également sur les médias sociaux. Sur les trois réseaux où elle possède un compte actif, la Commune enregistre 6443 abonnés. En 2025, ses publications ont provoqué plus de 10 000 « likes », plus de 300 commentaires et plus de 1300 partages d'information.

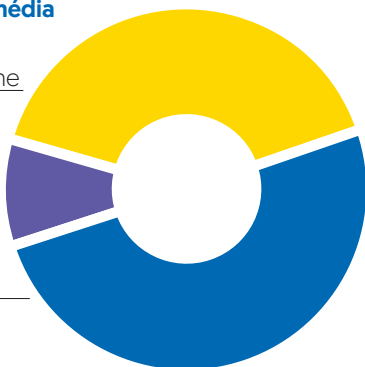
RÉSONANCE MÉDIATIQUE

Nombre de mentions « Val de Bagnes » par catégorie de média

1028 Médias en ligne

241 Radio et télévision

1289 Presse écrite



Presse écrite

Le quotidien valaisan *Le Nouvelliste* est le média qui relaie le plus d'informations sur Val de Bagnes, avec 159 articles recensés.

Suivent *L'Écho des Dranses* [55], l'agence Keystone [53], le *Walliser Bote* [47] et *La Gazette de Martigny* [40].

Télévisions

La télévision locale Canal 9 consacre 19 sujets d'actualité à Val de Bagnes en 2025.

Sur la RTS (Radio Télévision Suisse), on dénombre 10 apparitions au journal télévisé de 19h30 et 10 autres à celui de 12h45. L'émission *Couleurs locales* présente 6 sujets en lien direct avec la commune.

Radios

Rhône FM est la radio qui diffuse le plus d'informations sur la commune. Dans ses journaux d'actualité de 7 h et de 18h, elle est mentionnée 61 fois.

Les chaînes de la RTS s'y intéressent à 59 reprises.

Médias en ligne

Sur les sites internet d'information, la présence de Val de Bagnes se développe de façon plus homogène.

lenouvelliste.ch [158]

rhonefm.ch [83]

1dex.ch [48]

bluewin.ch [43]

lfm.ch [33]

pomona.ch [31]

blick.ch [30]

rts.ch [29]

swissinfo.ch [28]

lacote.ch [28]

RÉSONANCE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Facebook

- 4362 abonnés, avec un acquis de 816 abonnés en 2025;
- 135 publications, avec une portée moyenne de 3061 personnes par publication;
- 8627 réactions (likes), 299 commentaires et 1299 partages.

LinkedIn

- 1989 abonnés;
- 26 publications;
- 1146 réactions (likes), 15 commentaires et 15 republications.

YouTube

- 92 abonnés, avec un acquis de 9 abonnés sur 2025
- 4 vidéos
- 1905 vues, avec une durée de visionnage de 45 heures au total





NOTRE ENGAGEMENTS

QUALITÉ ET DURABILITÉ EN ACTES

Gestion communale de qualité, activités bénévoles pour la santé de la population, mesures en faveur de la transition énergétique et du développement durable, etc. : les engagements de la Commune de Val de Bagnes se traduisent en actes, validés par plusieurs labels officiels.

NOUVEAUTÉS ET MISE EN PLACE DE PROJETS EN 2025

Les semaines de la durabilité

Et si nous réinventons ensemble notre façon de vivre la montagne et d'imaginer l'avenir? Pendant trois semaines, du 16 septembre au 7 octobre 2025, la Commune de Val de Bagnes a fait vibrer la durabilité avec le festival «Les changements en marche», autour de quatre grands thèmes: la mobilité, la nature, la consommation et l'avenir.

Au programme: des balades nocturnes magiques en forêt, des ateliers créatifs et culinaires, un défi de mobilité douce, des spectacles pour les enfants, des débats passionnants et des rencontres inspirantes. L'occasion de passer à l'action, de partager des idées et de vivre des expériences conviviales.

Plan climat

Afin de donner un cadre global aux actions en faveur de la durabilité et d'intégrer les impacts du changement climatique sur le territoire, la Commune élabore actuellement son Plan climat. Cette stratégie abordera à la fois la réduction des émissions de CO₂ et l'adaptation aux effets du changement climatique, pour un avenir résilient et durable. En 2025, des ateliers de réflexion ont été mis sur pied afin de préciser la démarche. Les services et partenaires ont été consultés pour définir des mesures concrètes. Le projet sera finalisé et communiqué en 2026.

Nouvelle solution pour le ramassage des déchets en montagne

En collaboration avec Summit Foundation et Verbier 4Vallées, la Commune soutient une action de ramassage

Atelier lombricarium à Champsec, avec la création d'un aquarium à vers de terre pour observer leur travail du sol.



des déchets en montagne. Depuis août 2025, chaque randonneur a la possibilité de contribuer à la préservation des sites qu'il parcourt, grâce à la *clean-up box*, une borne de tri mettant à disposition des pinces à déchets ainsi qu'un sac de 17 litres.

Rallye des entreprises

Pour la deuxième année consécutive, le Rallye des entreprises a permis aux élèves du cycle d'orientation (10CO) de partir à la rencontre du tissu économique de Val de Bagnes.

Ils ont découvert des métiers variés, échangé avec des professionnels passionnés et exploré les nombreux

domaines de la formation professionnelle présents sur le territoire communal.

Ce projet reflète la volonté de la Commune de valoriser les entreprises locales, de créer des liens entre les jeunes et le monde du travail, et de mettre en lumière les compétences indispensables à la vie économique régionale.

Certifications confirmées

En janvier 2025, l'Administration communale a vu ses certifications ISO 9001 et ISO 14001, indispensables à l'obtention du label Valais excellence, renouvelées. L'audit externe a relevé le bon niveau de maîtrise du système qualité mis en place.

Pour la première fois, Val de Bagnes a aussi obtenu la certification 45001, qui atteste de toutes les actions entreprises en faveur de la santé et de la sécurité au travail: formation aux premiers secours et évacuation incendie, soutien psychologique anonyme et gratuit, création d'un comité santé et sécurité, etc. Un séminaire a été organisé pour les cadres, afin de renforcer la culture de la sécurité au sein des équipes communales.

Rallye des entreprises



AUTRES EXEMPLES DE PROJETS LANCÉS CES DERNIÈRES ANNÉES, QUI SUIVENT LEUR COURS

- **Énergithèque:** informations et conseils à la population pour contribuer à un avenir énergétique durable, en collaboration avec Altis
- **Transports publics gratuits:** pour les moins de 24 ans et les retraités
- **Bibliothèque d'objets:** permet d'emprunter gratuitement une large gamme d'outils et d'appareils coûteux ou encombrants.
- **Projet Arbre-lien:** pour préserver des arbres au caractère particulier

► Toutes les actions en faveur de la durabilité sont détaillées sur www.valdebagnes.ch/durabilite



I NOS LABELS

Au travers du travail d'obtention de différents labels, l'administration travaille à se doter de feuilles de routes et de savoir-faire dans de nombreux domaines d'activités. Un certain nombre de certifications sont venues couronner ses efforts.



VALAIS EXCELLENCE

Le label Valais excellence distingue les entreprises valaisannes à la fois les plus performantes et les plus citoyennes, soucieuses de leur rôle social et environnemental, tout en étant désireuses de tendre vers une amélioration constante de leurs produits et services. Cette distinction est associée aux certifications ISO 9001 et 14001, ainsi qu'à des engagements concrets dans le domaine du développement durable. Labellisée depuis 2022, la Commune de Val de Bagnes est régulièrement auditée.



CITÉ DE L'ÉNERGIE GOLD

Le label Cité de l'énergie Gold est la plus haute distinction accordée aux villes et aux communes qui s'engagent en permanence en faveur de l'utilisation efficace de l'énergie, des énergies renouvelables et de la protection du climat. Un nouvel audit a lieu tous les quatre ans. Val de Bagnes a obtenu cette distinction en 2024.



COMMUNE EN SANTÉ

Le label Commune en santé valorise et récompense les communes qui s'investissent dans la promotion de la santé de leurs citoyens à travers des mesures concrètes et durables. Il est renouvelé tous les cinq ans. Val de Bagnes obtient sa première labellisation en juillet 2023, avec un total de 71 mesures.



COMMUNE DE MONTAGNE – LA JEUNESSE, NOTRE AVENIR (OBTENU EN 2022)

Le label Commune de montagne – La jeunesse, notre avenir distingue les communes qui veulent donner un avenir à leurs jeunes et qui agissent contre l'exode rural, à travers des actions concrètes. Val de Bagnes a obtenu cette distinction en 2022.



FOURCHETTE VERTE ET CUISINONS NOTRE RÉGION

Ces deux labels sont associés aux activités de l'équipe MaCantine, responsable de la restauration collective pour les quatre structures d'accueil et le cycle d'orientation de la commune. Fourchette verte est un label de restauration de qualité, obtenu en 2010, qui invite à concilier plaisir et santé. La démarche Cuisinons notre région, adoptée en 2021, évalue la provenance des produits. Tous les plats sont préparés maison. Ils comportent une alimentation équilibrée, de qualité et variée.

Impressum

© Commune de Val de Bagnes – Tous droits réservés

Papier 100% recyclé

Rédaction : www.lefinmot.ch

Graphisme et mise en page : www.laligne.ch

Impression : www.publibagnes.ch

Imprimé en 100 exemplaires, mai 2026

Retrouvez ce document en version électronique sur www.valdebagnes.ch/rapportannuel

